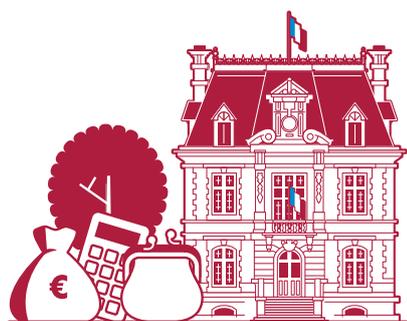


Budget 2016 : tout savoir, tout comprendre

Le 11 avril dernier, les élus étaient réunis en Conseil municipal pour voter le budget primitif 2016. Un moment important qui permet de fixer le cap pour l'année à venir et les suivantes.

Comment se prépare un budget, quelles en sont les contraintes et quels sont les choix effectués ? Réponses dans ce dossier.

Un budget communal, c'est comme un budget de famille, cela doit s'équilibrer en dépenses et en recettes. Il se compose de deux sections : **fonctionnement et investissement**. Pour 2016, le budget de la Ville s'élève à plus de 77 millions d'euros, dont environ 21 millions pour l'investissement (comprenant 9,6 millions d'euros de dépenses d'équipement) et 56 millions pour le fonctionnement. Dans un contexte financier complexe avec des baisses de dotations et des contraintes particulières propres à Conflans, notamment un endettement important et coûteux dû à des instruments financiers toxiques contractés entre 2001 et 2008, l'heure est aux économies. Tout en conservant des priorités : l'éducation, la culture, la sécurité et le développement économique par le tourisme.



Principales dépenses de fonctionnement

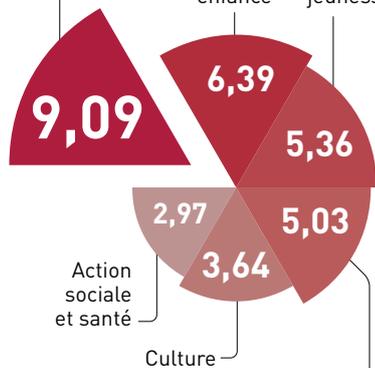
En millions d'euros



Scolarité et restauration

Famille et petite enfance

Sport et jeunesse

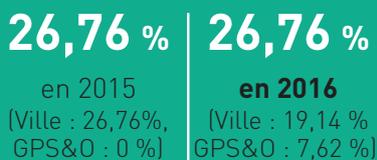


Aménagement et services urbains, environnement

Pas de hausse d'impôts en 2016



Taxe d'habitation



Taxe foncière



Soutien aux associations

En milliers d'euros





Deux questions à... Jean-Michel Cecconi, Adjoint au maire délégué aux Finances et au Budget



Dans un contexte complexe en raison des baisses de dotations, comment avez-vous préparé ce budget 2016 ?

Il se prépare depuis un an. Comme je l'avais indiqué lors du vote du budget 2015, nous avons arrêté un cadre de dépenses maximum autorisées, mais l'objectif des élus et des services était de dépenser moins. Objectif atteint car nous avons dégagé près de deux millions d'euros d'autofinancement non prévu au budget. En 2016, nous avons poursuivi selon la même logique. Un travail très important a été réalisé par les élus et les agents des services afin de mettre en œuvre les économies déjà réalisées et d'identifier de nouvelles économies potentielles. Face à la baisse des dotations, le résultat de ce travail indispensable permet à la Municipalité d'équilibrer le budget en dépenses et en recettes et surtout de ne pas augmenter les impôts locaux en 2016.

Quelles sont les priorités budgétaires de la commune ?

D'abord, générer de l'autofinancement dont le niveau est trop faible : 3 % en 2015 et 0,6 % en 2016 en raison de la baisse des dotations publiques. À l'image du budget d'une famille, un manque d'autofinancement bloque les investissements. Ce taux devrait être de 10 % pour une commune de notre taille, nous en sommes loin. Seconde priorité, stabiliser la dette qui est trop importante notamment à cause des « emprunts toxiques » contractés entre 2001 et 2008. Nous nous appliquons à renégocier avec les banques ces *swaps* qui nous pénalisent. Nous souhaitons solutionner le problème en 2017. Enfin, nous devons capitaliser sur la Communauté urbaine. Nous allons chercher à mutualiser les services avec d'autres villes tout en garantissant une qualité de service public. En mutualisant, nous pouvons faire mieux et moins cher.

Quels sont les investissements de l'année ?

SCOLARITÉ – ENFANCE 2,3 MILLIONS D'EUROS

- Réhabilitation énergétique du groupe scolaire des Grandes-Terres (2 millions d'euros)
- Interphones et visiophones (65 000 euros)
- Divers travaux (235 000 euros)

PATRIMOINE 780 000 EUROS

Principaux investissements :

- Gymnase des Basses-Roches (200 000 euros)
- Gymnase Foch (100 000 euros)
- Église Saint-Maclou (60 000 euros)
- Aménagement sportif du parc du Prieuré (20 000 euros)

À VENIR...

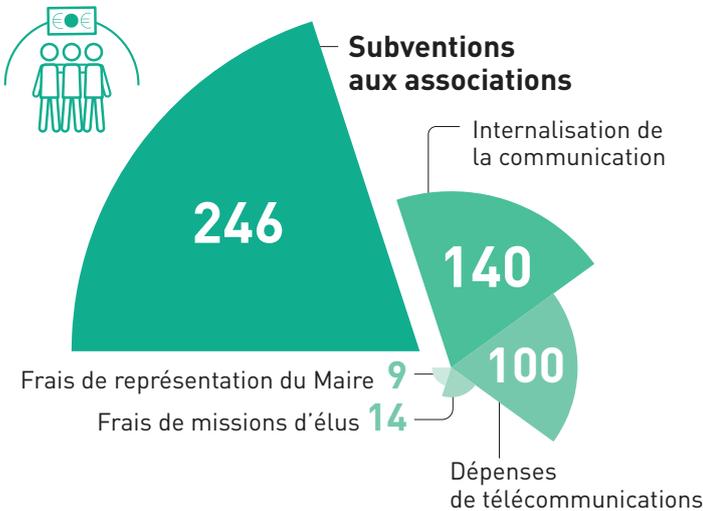
Début de la concertation sur la place Fouillère le 29 mai 2016 (rencontre-échanges sur le marché des quais), lancement des études pour les travaux au gymnase Foch, début de la réflexion sur le secteur Paul-Brard avec l'Opievoy et échanges avec le propriétaire privé du site « Thales » en vue du maintien d'une activité économique.

Des économies pour construire demain

Baisse de la dotation de l'État importante et remboursement de la dette (plus de 47 millions d'euros en 2016, soit 1 317 euros par habitant), la Ville de Conflans doit réaliser des économies. La démarche est déjà largement entamée, depuis mars 2014. Objectif : reconstituer de l'autofinancement pour investir et préparer les années futures.

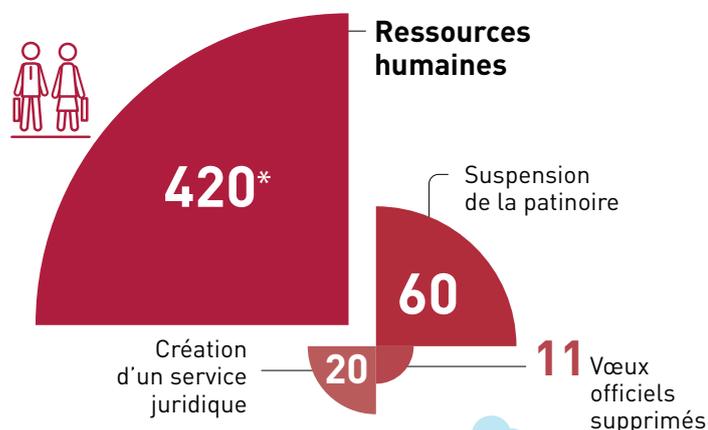
Économies réalisées entre 2013 et 2015

En milliers d'euros



Celles qui seront réalisables en 2016

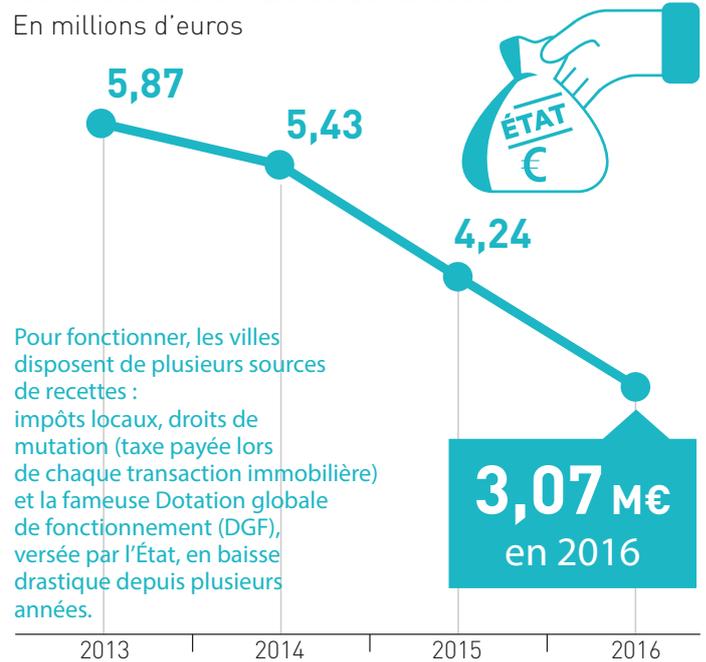
En milliers d'euros



* Économie progressive de 2016 à 2018, avec plein effet en 2019

Une aide de l'État en baisse

En millions d'euros



La communauté urbaine, ce que cela va changer

Compétences transférées vers GPS&O

Conflans a intégré au 1^{er} janvier 2016 Grand Paris Seine & Oise (GPS&O). Cela signifie une mutualisation des moyens et des compétences transférées.

- Développement économique de l'espace communautaire, promotion touristique, aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat, etc.
- Prise en charge directement par GPS&O des dépenses du Service d'incendie et de secours (SDIS).
- Gestion directe par GPS&O des compétences des anciennes intercommunalités : collecte et traitement des déchets, busphone, dispositif Flora (prise en charge des victimes de violences conjugales).

